



Commission Régionale Entreprise et Critérium SAISON 2024/2025

PROCÈS-VERBAL N°02

Réunion du : **Mardi 10 septembre 2024**

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

CHAMPIONNAT ENTREPRISE ET CRITERIUM DU SAMEDI APRES-MIDI

Rappel concernant l'indisponibilité du stade de la Poterne des Peupliers jusqu'à mi-novembre.
Les matches suivants sont concernés :

28255158 – PARIS XIII E.S. 1 / PITRAY OLIER 1 du 14/09/2024 – R1/A

La Commission prend note de la demande d'inversion formulée par PARIS XIII ES dans Footclub. Elle demande au club de PITRAY OLIER de se positionner sur les possibilités d'accueillir le match sur ces installations.

28256233 - PARIS XIII E.S. 2 / INSTITUT DU PETROLE 1 du 14/09/2024 – R2/A

La Commission prend note que le match aura lieu sur le stade Suzanne Lenglen n°2 à Paris 15.

Autres matches concernés :

28255391 - PARIS XIII E.S. 2 / BRETONS DE PARIS 3 du 21/09/2024 – R2/A

28255165– PARIS XIII E.S. 1 / BANQUE DE FRANCE 2 du 28/09/2024 – R1/A

28256236- PARIS XIII E.S. 2 / NEW TRAINING ACADEMY 2 du 28/09/2024 – R2/A

28255174– PARIS XIII E.S. 1 / LUXEMBOURG FC 1 du 12/10/2024 – R1/A

28255358- PARIS XIII E.S. 2 / MUNICIPAUX DE LOUVECIENNES 1 du 12/10/2024 – R2/A

28255182– PARIS XIII E.S. 1 / NEW TEAM VINCENNES AU CORNER 1 du 16/11/2024 – R1/A

28255369- PARIS XIII E.S. 2 / EPSIDIS 1 du 16/11/2024 – R2/A

La Commission rappelle les possibilités :

- Soit un terrain de repli pour accueillir le match ;

- Soit l'inversion du match en accord avec l'adversaire

FOOT 130 - 550085

Rappel des matches concernés pour FOOT 130.
28255342 FOOT 130 1 / ORANGE ISSY 3 du 28/09/2024
28255386 FOOT 130 1 / ASC BNPP 1 du 26/10/2024

- o **Régional 1 Elite**

615550 – NIKE FC

La Commission prend connaissance de la demande de changement de terrain de NIKE FC pour toute la saison 2024/2025.

Les matchs à domicile de cette équipe auront lieu à 17h00 au stade Pré Carré ,93 Avenue du Maréchal Foch, 95460 Ézanville

- o **Régional 1**

Poule B**615550 – NIKE FC**

La Commission prend connaissance de la demande de changement de terrain de NIKE FC pour toute la saison 2024/2025.

Les matchs à domicile de cette équipe auront lieu à 15h00 au stade Pré Carré ,93 Avenue du Maréchal Foch, 95460 Ézanville

- o **Régional 2**

Poule B**28435901 – AEROPORT DE PARIS 1 / APSAP HENRI MONDOR 1 du 14/09/2024**

La Commission prend note de la demande d'inversion de l'AEROPORT DE PARIS en raison de l'indisponibilité des installations.

Elle prend également note du refus de l'APSAP HENRI MONDOR en raison de l'indisponibilité de son terrain à cette date.

La Commission demande à l'AEROPORT DE PARIS de transmettre une attestation d'indisponibilité du terrain pour le vendredi 13/09/2024 à 12h au plus tard.

A réception, le match sera reporté.

Poule C**28255605 SAINT DENIS RC 1 / PHILIPPE GARNIER 1 du 14/09/2024**

Reprise de dossier suite à la demande de report de SAINT DENIS RC (motif : terrain indisponible jusqu'au 20/09 – JO Paralympique 2024).

La Commission prend connaissance du courriel de PHILIPPE GARNIER informant de l'impossibilité d'accueillir le match.

Ce match est reporté à une date ultérieure.

28255604 – APSAP VILLE DE PARIS 2 / BAY LAN MEN 1 du 14/09/2024

La Commission,

Pris connaissance du courriel de BAY LAN MEN sollicitant le report du match au motif que le club n'a pas pu bénéficier de ses installations sportives en raison des JOP 2024,

Pris connaissance du nombre de licences à ce jour par le club de BAY LAN MEN,

Considérant que BAY LAN MEN, bien que mettant en avant la problématique de disponibilité des installations sportives, n'est pas en mesure de disputer cette rencontre du fait d'un nombre de licences enregistrées insuffisant,

Par ces motifs,

Emet un avis défavorable à la demande de report et donne match perdu par pénalité à BAY LAN MEN (- 1 point ; 0 but) pour en attribuer le gain à APSAP VILLE DE PARIS (3 points : 0 but).

Poule D

28255834 ENTENTE EXOGRAPHE TROPICAL 2 / LE PEROU EN BLEU 1 du 14/09/2024

Courriel de EXPOGRAPHE VANVES A.S et demande de changement dans Footclubs.

La Commission demande au club d'EXPOGRAPHE VANVES TROPICAL de bien vouloir préciser le lieu et l'horaire du match pour le vendredi 13/09/2024 à 12h au plus tard.

CHAMPIONNAT ENTREPRISE ET CRITERIUM DU SAMEDI MATIN

Poule B

28257728 – STERIA / C.A. SPORTS 1 du 28/09/2024

Ce match est inversé et aura lieu à 9h30 au parc du Tremblay n°6 à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

COUPE NATIONALE FOOT ENTREPRISE

Nombre de clubs engagés 2024/2025 : 46.

Calendrier des tours :

Tour de cadrage : le 21/09/2024

1^{er} tour : 19/10/2024

2^{ème} et dernier tour régional : le 02/11/2024

Tour de cadrage.

La Commission a procédé à la désignation des matches du tour de cadrage qui comportera 2 matches :

- CHATELET AS 1 / CHI POISSY 1
- APSAP VILLE DE PARIS 1 / NEW TEAM VINCENNES 1

1^{ER} Tour

La Commission a procédé au tirage au sort du 1^{er} tour à jouer le 19/10/2024.

Les matches sont disponibles sur le site internet de la Ligue et dans Footclubs.

En cas d'indisponibilité du terrain, la rencontre est automatiquement inversée.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – FOOT ENTREPRISE SAM

1^{ER} Tour

La Commission a procédé au tirage au sort du 1^{er} tour à jouer le 19/10/2024.

Les matches sont disponibles sur le site internet de la Ligue et dans Footclubs.

En cas d'indisponibilité du terrain, la rencontre est automatiquement inversée.

Les rencontres suivantes

- CAN MINES 1 vs APSAP VILLE DE PARIS 1 ou NEW TEAM VINCENNES 1
- COMMUNAUX MAISONS ALFORT 2 vs CHATELET 1 ou CHI POISSY 1

seront générées à l'issue du tour de cadrage de la Coupe Nationale (23/09)